

L'Insee Bretagne publie l'étude "**Des logements vacants plus fréquents dans les territoires moins dynamiques**"

Insee Analyses Bretagne n° 111

7,5 % de logements vacants en Bretagne

- En 2018, près de 145 000 logements sont inoccupés en Bretagne. Les logements vacants représentent ainsi 7,5 % du parc de logements de la région (8,1 % en moyenne en France métropolitaine).
- En Bretagne comme en France, la part de logements vacants a diminué continuellement du début des années 1980 au milieu des années 2000. Mais depuis, elle est en augmentation.
- Les logements inoccupés sont en général plus anciens et plus petits que l'ensemble des logements.

Des logements vacants plus fréquents dans les terres

- Parmi les départements, le taux de logements inoccupés varie de 6,7 % en Ille-et-Vilaine à 8,8 % dans les Côtes-d'Armor.
- Selon les territoires, la part de logements vacants diffère fortement. Elle varie de 3,0 % pour la Communauté de communes de Belle-Île en Mer à 15,4 % pour celle du Kreiz-Breizh.
- La part de logements inoccupés est la plus élevée sur une diagonale allant des Monts d'Arrée Communauté à Redon Agglomération. Elle est supérieure à 12 % dans 6 EPCI (sur 59), tous situés dans le centre Bretagne.

Plus de logements vacants dans les territoires dits "détendus"

- Les EPCI avec un taux de logements vacants supérieur à 10 % connaissent une faible croissance démographique. Dans plus de la moitié d'entre eux, la population a baissé.
- Dans les territoires avec un faible taux de vacance de logements, le nombre d'actifs occupés a augmenté de 5,2 % entre 2008 et 2018. À l'inverse, il diminue de 2,6 % dans les zones où la vacance est élevée. Moins attractifs, ces territoires sont aussi ceux dans lesquels les niveaux de vie de la population sont les plus bas.
- Les niveaux de transactions immobilières sont moins élevés dans les intercommunalités ayant les taux de vacance les plus forts.



Relations presse **Christelle Marcault**
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr